



Décision n° D_2024_0105 ENF EDUC

Objet : Fixation des tarifs des séjours enfants, adolescents, adultes et familles en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2025

Le Maire de Romainville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux attributions exercées par le Maire au nom de la commune,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2020 n° 20_07_05 portant délégations de pouvoirs au Maire dans les limites des articles sus-cités, notamment la fixation des tarifs municipaux n'ayant pas un caractère fiscal,

Vu les délibérations n°2021_07_14 du Conseil municipal de Romainville en date du 8 juillet 2021 portant création des tarifs des séjours enfance, jeunesse et familiaux à caractère social,

Vu les grilles de fixation desdits tarifs annexées à la présente,

Vu les modalités de calcul du quotient familial précisé par le règlement intérieur de la restauration scolaire, des accueils de loisirs et des séjours adopté par délibération du Conseil municipal de Romainville en date du 20 juin 2024,

Considérant la nécessité de fixer lesdits tarifs conformément aux attributions exercées par le Maire au nom de la commune.

Décide

Article 1 : de fixer des séjours enfants, adolescents, adultes et familles en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2024 selon le barème tenant compte du quotient familial annexé à la présente.

Article 2 : d'affecter les recettes correspondant au budget en cours, chapitre 70 « PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES », compte 7066 « Redevances et droits des services à caractère social ».

Article 3 : D'abroger tous les tarifs antérieurs applicables aux activités sus-citées.

Article 4 : D'autoriser pour les familles qui en ont auront fait la demande expresse la mise en place d'un échancier de règlement échelonné.

Article 5 : En application des articles R. 421-1 et suivants du Code de justice administrative, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire (Mairie de Romainville – Place de la Laïcité – 93231

Romainville Cedex) ainsi que d'un recours contentieux dans ce même délai, devant le Tribunal administratif de MONTREUIL par voie postale (Tribunal administratif de Montreuil - 7, rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex) ou de façon dématérialisée par la voie de l'application « télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Le recours gracieux proroge le délai de recours contentieux, l'absence de réponse au recours gracieux dans un délai de deux mois suivant sa réception par la commune constitue une décision implicite de rejet qui peut elle-même être contestée devant le Tribunal administratif de MONTREUIL dans un délai de deux mois par voie postale ou dématérialisée.

Article 6 : Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Annexes :

1. Grille de fixation des tarifs des séjours enfants et adolescents en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2025
2. Grille de fixation des tarifs des séjours adultes et familles en faveur de l'éducation populaire pour l'année 2025

Fait à Romainville

François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller métropolitain délégué

Séjours enfants et adolescents en faveur de l'éducation populaire 2025 - Grille de fixation des tarifs

Lot	Prestataire	Thématique	Destination	Dates	Prix de revient	Reste à charge du prix de revient pour les familles									
						non-Romainvilloise.s	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8	Tranche 9
						100%	0 à 153	154 à 229	230 à 382	383 à 534	535 à 686	687 à 915	916 à 1296	1297 à 1830	> 1830
Tarif non-Romainvilloise.s	Tarif Tranche 1	Tarif Tranche 2	Tarif Tranche 3	Tarif Tranche 4	Tarif Tranche 5	Tarif Tranche 6	Tarif Tranche 7	Tarif Tranche 8	Tarif Tranche 9						
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	OUL	Ski alpin	Combloux (Haute-Savoie)	du 15 au 22 février 2025	916,00 €	915,00 €	200,00 €	240,00 €	295,00 €	350,00 €	410,00 €	475,00 €	530,00 €	585,00 €	640,00 €
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	OUL	Ski alpin	Combloux (Haute-Savoie)	du 22 février au 1er mars 2025	916,00 €	915,00 €	200,00 €	240,00 €	295,00 €	350,00 €	410,00 €	475,00 €	530,00 €	585,00 €	640,00 €
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	OUL	Nature - environnement - indiens	Crocq (Creuse)	du 11 au 18 avril 2025	630,00 €	630,00 €	140,00 €	165,00 €	200,00 €	240,00 €	285,00 €	330,00 €	365,00 €	405,00 €	440,00 €
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	ODCVL	Milieu marin	Douarnenez (Finistère)	du 22 au 29 avril 2025	883,00 €	885,00 €	195,00 €	230,00 €	285,00 €	335,00 €	395,00 €	460,00 €	510,00 €	565,00 €	620,00 €
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	OUL	Milieu marin	Sables d'Olonne (Vendée)	du 6 au 19 juillet 2025	1 058,00 €	1 060,00 €	235,00 €	275,00 €	340,00 €	400,00 €	475,00 €	550,00 €	615,00 €	675,00 €	740,00 €
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	UCPA	Nature - environnement	Vagney (Vosges)	du 15 au 28 juillet 2025	995,00 €	995,00 €	220,00 €	260,00 €	320,00 €	380,00 €	450,00 €	515,00 €	575,00 €	635,00 €	695,00 €
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	UCPA	Nature - environnement	Vagney (Vosges)	du 1er au 14 août 2025	995,00 €	995,00 €	220,00 €	260,00 €	320,00 €	380,00 €	450,00 €	515,00 €	575,00 €	635,00 €	695,00 €
Lot 4 - séjours enfance 4-11 ans	OUL	Milieu marin	Sables d'Olonne (Vendée)	du 1er au 14 août 2025	1 058,00 €	1 060,00 €	235,00 €	275,00 €	340,00 €	400,00 €	475,00 €	550,00 €	615,00 €	675,00 €	740,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	UCPA	Ski alpin	Châtel (Haute-Savoie)	du 15 février au 22 février 2025	1 030,00 €	1 030,00 €	225,00 €	270,00 €	330,00 €	390,00 €	465,00 €	535,00 €	595,00 €	660,00 €	720,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	UCPA	Ski alpin	Valmeineir (Savoie)	du 22 février au 1er mars 2025	1 085,00 €	1 085,00 €	240,00 €	280,00 €	345,00 €	410,00 €	490,00 €	565,00 €	630,00 €	695,00 €	760,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	ODCVL	Milieu marin	Douarnenez (Finistère)	du 13 au 20 avril 2025	767,00 €	765,00 €	170,00 €	200,00 €	245,00 €	290,00 €	345,00 €	400,00 €	445,00 €	490,00 €	535,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	ODCVL	Nature - sport - environnement	Les Voivres (Vosges)	du 20 au 27 avril 2025	839,00 €	840,00 €	185,00 €	220,00 €	270,00 €	320,00 €	380,00 €	435,00 €	485,00 €	535,00 €	585,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	UCPA	Milieu marin	Le-Grau-du-Roi (Gard)	du 7 au 16 juillet 2025	1 120,00 €	1 120,00 €	245,00 €	290,00 €	360,00 €	425,00 €	505,00 €	580,00 €	650,00 €	715,00 €	785,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	ODCVL	Equitation - environnement	Courlans (Jura)	du 7 au 18 juillet 2025	1 365,00 €	1 365,00 €	300,00 €	355,00 €	435,00 €	520,00 €	615,00 €	710,00 €	790,00 €	875,00 €	955,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	ODCVL	Milieu marin	Leucate la Franqui	du 1er au 14 août 2025	1 240,00 €	1 240,00 €	275,00 €	320,00 €	395,00 €	470,00 €	560,00 €	645,00 €	720,00 €	795,00 €	870,00 €
Lot 5 - séjours adolescents 12-16 ans	ODCVL	Milieu marin	Leucate la Franqui	du 18 au 29 août 2025	1 240,00 €	1 240,00 €	275,00 €	320,00 €	395,00 €	470,00 €	560,00 €	645,00 €	720,00 €	795,00 €	870,00 €

François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller métropolitain délégué

Séjours adultes et familles en faveur de l'éducation populaire 2025 - Grille de 1

Vacances d'hiver 2025

Quotient familial	Tarif + de 6 ans	Tarif - de 6 ans
Tarif hors commune / prix d	600,00 €	500,00 €
Tranche 1 0 à 153	83,00 €	76,00 €
Tranche 2 154 à 229	98,00 €	90,00 €
Tranche 3 230 à 382	121,00 €	111,00 €
Tranche 4 383 à 534	143,00 €	132,00 €
Tranche 5 535 à 686	170,00 €	156,00 €
Tranche 6 687 à 915	196,00 €	180,00 €
Tranche 7 916 à 1296	219,00 €	201,00 €
Tranche 8 1297 à 1830	241,00 €	222,00 €
Tranche 9 > 1830	264,00 €	243,00 €

Gratuité accordée aux enfants de moins de deux ans

Vacances d'été 2025

Quotient familial	Tarif + de 6 ans	Tarif - de 6 ans
Tarif hors commune / prix	500,00 €	450,00 €
Tranche 1 0 à 153	110,00 €	99,00 €
Tranche 2 154 à 229	130,00 €	117,00 €
Tranche 3 230 à 382	160,00 €	144,00 €
Tranche 4 383 à 534	190,00 €	171,00 €
Tranche 5 535 à 686	225,00 €	202,50 €
Tranche 6 687 à 915	260,00 €	234,00 €
Tranche 7 916 à 1296	290,00 €	261,00 €
Tranche 8 1297 à 1830	320,00 €	288,00 €
Tranche 9 > 1830	350,00 €	315,00 €

* Gratuité accordée aux enfants de moins de deux ans

François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller métropolitain de